

Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les Ministres et Parlementaires signataires de la tribune publiée le 21 février 2020 (1)

« La fermeture de la centrale de Fessenheim marque une étape historique »

Mesdames et Messieurs les Ministres et Parlementaires signataires,

Vous avez cru bon de brandir cet arrêt comme un titre de gloire. C'est pourtant un mauvais coup pour le climat, pour la sécurité d'alimentation en électricité du pays et pour les factures des consommateurs. Vous écrivez :

« Parce que nous voulons atteindre la neutralité carbone en 2050 ».

Affirmation immédiatement démentie par les faits : la production de la centrale de Fessenheim n'émet pas de CO₂. Elle va devoir être remplacée en petite partie par de l'électricité renouvelable éolienne et solaire intermittente et en grande partie par de l'électricité carbonée, car l'électricité intermittente est majoritairement absente dans une année. Incohérence du discours !

« Vers un nouveau modèle écologique ».

Quel est-il ? L'illusoire modèle allemand porté aux nues alors que son système électrique émet 10 fois plus de CO₂ que le système français ? Avec des consommateurs qui paient leur électricité deux fois plus cher que leurs homologues français ? C'est un anti-modèle absolu et ruineux à plus de 500 milliards d'euros. Mais vous ne voulez surtout pas le voir de peur que la réalité contredise le dogme. Irrresponsable ! La France surendettée n'a pas les moyens d'un tel gaspillage.

« Parce qu'on ne peut dépendre à l'excès d'une seule technologie ».

L'argument vaudrait si une autre technologie décarbonée apportait les mêmes services et avantages. Ce n'est pas le cas : on veut ici remplacer une technologie qui produit quand on en a besoin, par d'autres qui produisent de façon intermittente au gré des conditions météorologiques. Résultat : la sécurité ne sera pas améliorée mais dégradée car ces technologies ne produisent rien lors des nuits sans vent. Des coupures d'électricité sont donc extrêmement probables lors des longues nuits très froides d'hiver. Cela s'est-il produit en 40 ans « d'excès » de nucléaire ? Non ! L'argument n'a aucune réalité...

« Parce qu'avec une mise en service en 1977, les réacteurs de Fessenheim sont les plus anciens encore en activité et parce que le positionnement de la centrale en zone inondable et sismique conduit encore davantage à vouloir limiter les risques ».

On atteint là l'inacceptable : de quel droit jugez-vous les risques sismiques et d'inondation ? Vous n'en avez pas les compétences. Autant demander son avis à Madame Michu. Et vous vous permettez de contredire l'Autorité de sûreté nucléaire, Autorité indépendante qui assure cette responsabilité au nom de l'État depuis la loi TSN de 2006 et dont ni les compétences, ni la grande rigueur ne souffrent le moindre doute. Or, elle a toujours considéré que la centrale de Fessenheim était sûre, sinon elle l'aurait arrêtée, elle en a le pouvoir absolu de par la loi. Et il y a plus : la mise en cause, fût-elle indirecte, d'une institution de la République par des membres du gouvernement ou du parlement porte en bon français un nom : forfaiture, acte gravissime.

« La mise à l'arrêt de la centrale de Fessenheim incarne l'écologie de responsabilité que nous portons » et « Tenir nos promesses ».

Où est « l'écologie de responsabilité », expression vide de sens quand elle est l'exact contraire de l'écologie, la vraie, la scientifique et non la médiatisée ? Et où est la « responsabilité » dans la « tenue d'une promesse » qui se révèle néfaste pour le climat ? L'honneur d'un Président de la République, face à l'urgence climatique qu'il claironne dans les grandes assemblées internationales, eut été d'avoir le courage de revenir sur cet absurde engagement de campagne. Ce qu'un homme d'État aurait fait. Mais la démagogie électoraliste a une nouvelle fois prévalu...

Enfin, votre communiqué oublie très opportunément un sujet gênant : l'indemnisation de l'exploitant de Fessenheim. La France étant un État de droit, la fermeture d'une installation en parfait état de marche pour des raisons purement politiques, pour ne pas dire ici politiciennes, donne lieu à indemnisation, le Conseil constitutionnel l'a clairement confirmé. Or, cette indemnisation va coûter très cher au contribuable : près d'un demi-milliard d'euros à brève échéance et plusieurs milliards cumulés (entre 4 et 7 pour un prix moyen de marché de l'électricité compris entre 40 et 50 €/MWh) pendant les 20 ans à venir pour compenser le préjudice.

Mais personne n'a expliqué aux français qu'on arrêtaient une installation en parfait état de marche qui leur appartient à 84 % et aurait pu continuer à produire 20 ans de plus une électricité très bon marché. Et on va maintenant leur demander de mettre la main à la poche pour payer... cet arrêt. On atteint là un summum de gabegie irresponsable dont la Cour des comptes vient à juste titre de s'émouvoir. Tout cela pour raison... « d'achat de votes » sur fonds publics ! Un tel acte réalisé sur fonds privés aurait conduit son auteur devant la justice. L'usage de fonds publics le rend encore plus inacceptable.

Se glorifier de l'arrêt de la centrale de Fessenheim comme vous le faites d'un tableau de chasse est donc non seulement infiniment choquant car fondamentalement contraire à l'intérêt supérieur du climat et du pays, mais c'est prendre les français pour des imbéciles en pensant qu'un exercice autosatisfait de pure « com. » peut les tromper quand la réalité des actes vient immédiatement contredire les grandes déclarations sur le climat : ce dernier n'est pour vous qu'un véhicule à la mode pour grappiller les voix de l'électorat « vert ».

Le bien commun est ignoré et sacrifié.

Joël Bultel

Pour le collectif d'ingénieurs ambitieux pour le climat

(1) Pièce jointe : texte et signataires du communiqué du 21 février 2020

https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/02/21/la-fermeture-de-la-centrale-de-fessenheim-marque-une-etape-historique_6030379_3232.html

Contacts

Joël Bultel, ancien Directeur de la centrale de Flamanville joel.bultel6@orange.fr

Pierre Carlier, ancien Directeur du Parc nucléaire français pjcarlier@gmail.com

Alain Desgranges, ancien Directeur de la centrale du Blayais alain.desgranges33@gmail.com

Jean Fluchère, ancien Directeur de la centrale du Bugey jean.fluchere@wanadoo.fr

Claude Jeandron, ancien Directeur de l'environnement d'EDF cjeandron@sfr.fr

Alain Marcadé, ancien Directeur technique de la centrale de St-Alban alainmarc52@gmail.com

Dominique Point, ancien directeur de l'Inspection Nucléaire dominique.point@hotmail.fr

Georges Sapy, ancien responsable de projets nucléaires à l'export en Asie georges.sapy@sfr.fr

Annick Waller, ancienne responsable de la communication de Fessenheim annick@waller.fr

Le Collectif d'ingénieurs ambitieux pour le climat

Ce collectif rassemble plus de 500 ingénieurs et cadres ayant travaillé une bonne partie de leur carrière dans le secteur de l'énergie. Ils sont engagés dans la lutte contre les changements climatiques et font la promotion des énergies décarbonées pilotables comme l'hydraulique ou le nucléaire qui n'émettent pas de gaz à effet de serre. Ils ont souhaité condamner les propos choquants de responsables politiques qui se sont exprimés dans un communiqué officiel sur la fermeture anticipée de la centrale nucléaire de Fessenheim.